

Identification du pôle

ou service social r la demai			Nom et adresse de l'assur	é(e)
L		Le		
N° d'immatriculation	: [	clé		
			SUPPLÉMENTAIRES NDIVIDUELLE	
sous certaines conditions, l'oc être accordée, dans certains of une Commission habilitée par maternité, un accident du trav exceptionnel et relève d'une décision n'est susceptible d'au nécessaires (cf. listes jointes) EXCLUSIVEMENT sur devis.	troi de prestations supplé as après enquête sociale lui à cet effet. L'octroi de rail et à leurs conséquent situation financière temp cun recours. Cette demar . Pour les prestations en	mentaires. Une a e, à l'assuré ou à cette aide doit êt ces directes dans oraire. Toute der nde doit <b>obligatoi</b> nature (optique,	nodifié par l'arrêté du 26 octobide financière individuelle peut ses ayants droit par le Consei re lié aux dépenses causées ps le foyer intéressé. Cette aid mande sera examinée par la rement être accompagnée des dentaire, semelles) l'étude	exceptionnellement de la Caisse ou par par une maladie, une e revêt un caractère Commission dont la s pièces justificatives des dossiers se fait
Est passible d'une amende do ou tenter de faire obtenir des	de 5 000 euros quiconque s prestations ou des alloca	se rend coupable ations de toute na	005-1579 du 19 décembre 200 e de fraude ou de fausse décla ature, liquidées et versées par ultant de l'application d'autres l	ration pour obtenir les organismes de
Veuillez exposer briève	ment vos difficultés :	:		
Indiquer le montant so	Ilicité :			
			ww.ameli.fr pour connaître vos do es droits peuvent couvrir une par	
À		le		_

Signature (obligatoire)

# **COMPOSITION DU FOYER**

ÉTAT CIVIL	SITUATION ADMINISTRATIVE		Pour faciliter le traitement			
☐ Marié(e) ☐ Veuf(ve) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐ Concubin(e) ☐ Pacs ☐ Célibataire	N° Allocataire CAF	Salarié(e) Retraité(e) Invalide Chômeur Autres préciser :		de votre demande, veuillez indiquer :  - vos coordonnées téléphoniques :  - votre adresse mail :		
MEMBRES	NOM - PRÉNOM	DATE DE NAISSANCE	PROFESSION	NUMÉRO D'IMMATRICULATION		
ASSURÉ(E)						
CONJOINT(E)						
ENFANTS VIVANT AU FOYER						
AUTRES PERSONNES VIVANT AU FOYER						

## JOINDRE OBLIGATOIREMENT TOUTES LES PIÈCES JUSTIFICATIVES DE VOS RESSOURCES ET DE VOS CHARGES MENSUELLES DU MOIS PRÉCÉDANT LA DEMANDE, SANS CES PIÈCES VOTRE DEMANDE NE SERA PAS PRISE EN COMPTE ET VOUS SERA RETOURNÉE

### RESSOURCES MENSUELLES PRÉCÉDANT LA DEMANDE

LISTE N° 1

- Justificatifs des ressources de toutes les personnes vivant au foyer :
  - bulletin de salaires.
  - attestation établie par Pôle Emploi précisant le montant de l'allocation versée.
- Justificatif des Allocations versées par la Caisse d'Allocations Familiales (R.S.A, allocations familiales, allocation aux handicapés, allocation logement ou APL).
- Pension alimentaire : notification <u>du tribunal</u> et justificatif de perception de la pension alimentaire.
- Pension invalidité : attestation de versement de la Caisse Régionale d'Assurance Maladie.
- Pension vieillesse : attestation de versement de la Caisse Nationale d'Assurance Vieillesse.
- Retraites complémentaires : attestation de versement des organismes de retraites complémentaires.
- Bourses universitaires : justificatif de versement.
- Rentes accident du travail : justificatif de versement.

## CHARGES MENSUELLES PRÉCÉDANT LA DEMANDE

- Loyer: quittance.
- Accession à la propriété : tableau d'amortissement du crédit relatif à l'emprunt pour l'accession à la propriété.
  - Si chômage ou maladie : attestation délivrée par l'organisme de crédit relatif à l'accession à la propriété précisant si l'assurance contractée lors de l'emprunt prend en charge une partie ou la totalité de la mensualité. Faire préciser le montant et la durée de la prise en charge.
- Charges de copropriété : dernier décompte de charges.
- Fournisseur de gaz et électricité : dernière facture ou échéancier.
- Impôts sur le revenu : dernier avis d'imposition ou de non imposition (toutes les pages).
- Pension alimentaire: notification du tribunal et justificatif de versement de la pension alimentaire.
- Mutuelle : attestation précisant le montant de la cotisation ainsi que le montant de sa participation.

SI VOUS POSSEDEZ UNE MUTUELLE : joindre <u>obligatoirement</u> une attestation précisant le montant de sa participation ou sa non participation aux frais à engager. L'étude des demandes de prestations en nature (optique, dentaire, semelles, frais d'hospitalisation et transport) se fait EXCLUSIVEMENT sur devis.

#### **PERTE DE RESSOURCES:**

- En arrêt de travail suite à une maladie : joindre obligatoirement une attestation de complément de salaire ou non (à réclamer auprès de votre employeur ou de votre organisme complémentaire).
- > Une enquête sociale sera systématiquement réalisée par les services de la CRAMIF.

#### **DETTE DE LOYER SUITE À UN ARRÊT MALADIE :**

- ➤ Une attestation de complément de salaire ou non (à réclamer auprès de votre employeur ou de votre organisme complémentaire).
- Une attestation du bailleur précisant le montant de la dette locative.
- Une enquête sociale sera systématiquement réalisée par les services de la CRAMIF.

### **FRAIS HOSPITALIERS:**

 L'original du détail des prestations ou de l'avis de sommes à payer précisant les dates d'hospitalisation, le montant du forfait et éventuellement du ticket modérateur.

#### **PROTHÈSES DENTAIRES:**

• Exclusivement sur devis nominatif récent, détaillé et chiffré. Deux devis pour les prothèses supérieures à 2 000 euros, établis par des professionnels de santé différents.

#### FRAIS D'OPTIQUE:

• Exclusivement un devis nominatif récent, détaillé et chiffré, ainsi que la prescription médicale.

#### **PROTHÈSES AUDITIVES:**

• Exclusivement un devis nominatif et récent, ainsi que la prescription médicale.

#### **ORTHODONTIE:**

• Exclusivement un devis nominatif et récent précisant le nombre de semestres concernés, uniquement pour les bénéficiaires pouvant prétendre au remboursement des prestations légales (cas général).

#### SUPPLÉMENT FORFAIT HÉBERGEMENT CURE THERMALE:

- À condition qu'un accord de prise en charge au titre des prestations supplémentaires soit déjà notifié par la Cpam.
- Le devis nominatif précisant les dates du séjour.

#### **FRAIS DE TRANSPORTS:**

L'original de la facture, la prescription médicale et le refus de prise en charge par l'Assurance maladie.

#### **SÉJOURS SPÉCIALISÉS:**

• La prescription médicale et le devis précisant les dates du séjour.

#### **SÉANCES DE PSYCHOMOTRICITÉ:**

• La prescription médicale, le bilan ainsi que le devis précisant le nombre de séances et la durée du traitement.

#### **AUTRES FOURNITURES DIVERSES:**

 (nutriments spécifiques, prothèses médicales, postiches, fournitures médicales, couches, alèzes,...). La prescription médicale et le devis correspondant.